

<http://www.snetap-fsu.fr/Reclassement-des-ACE-deuxieme.html>



Reclassement des ACE : deuxième réunion les 5 et 6 juillet

- Métiers - Enseignant.e - Non titulaires, actualités - ACEN, ACR, vacataire, CCP nationale -

Date de mise en ligne : dimanche 25 juin 2006

Date de parution : 25 juin 2006

Copyright © Snetap-FSU - Tous droits réservés

Les commissions de reclassement ont eu lieu les 21 et 22 juin 2006.

Les résultats pour nos collègues concernés leur ont été transmis par courrier ou par téléphone pour ceux qui nous avaient transmis la fiche syndicale. Ils peuvent consulter le [site mis à leur disposition](#)

Pour tous les collègues en seconde liste et pour ceux recrutés à compter du 1 septembre 2005, [la note de service du second mouvement est en ligne sur chlorofil](#).

Delai de réponse mercredi 28 juin par mel ou par fax

Pour notre information avant les commissions, il est indispensable qu'ils nous transmettent une copie de fiche envoyé ou transmis au ministère.

Nous devons avoir le maximum de renseignements pour les commissions des 5 et 6 juillet : faisant fonction d'adjoint, les départs en retraite tardifs, les temps partiels (50%), les congés parentaux, les disponibilités, c'est à dire tout ce qui n'a pas été officiellement annoncé avant le 10 juin 2006.

Tous ces éléments peuvent nous permettre de maintenir des contractuels ou de les affecter au mieux. Cela évitera aussi les nombreux nouveaux recrutements de la rentrée.

Pour toute communication, préférer le courrier électronique, en évitant les pièces jointes énormes.
Si vous voulez être joint par téléphone, mettez vos coordonnées.